



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Direction des ressources humaines Service d'accompagnement des personnels et d'appui aux services RH

Le recteur

à

SAPAS-RH  
Affaire suivie par :  
Nathalie Grout  
Tél. 03 88 23.36.91  
Mél : [nathalie.grout@ac-strasbourg.fr](mailto:nathalie.grout@ac-strasbourg.fr)

6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

- Messieurs les Inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
- Mesdames et Messieurs les I.A.-I.P.R.
- Mesdames et Messieurs les I.E.N
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
- Mesdames les directrices de l' E.R.E.A. et de l'E.R.P.D.
- Mesdames et Messieurs les directeurs de C.I.O.
- Mesdames et Messieurs les conseillers techniques
- Mesdames et Messieurs les chefs de service du rectorat

Strasbourg, le 4 novembre 2024

Objet : Innovation RH - Création du Service d'Accompagnement des Personnels et d'Appui aux Services de Ressources Humaines (SAPAS-RH)

Le service d'accompagnement des personnels et d'appui aux services de ressources humaines, créé au deuxième semestre de 2024, anticipe et répond à la stratégie interministérielle sur l'accompagnement de la mobilité et de l'évolution professionnelle telles que prévues notamment dans la stratégie RH 2026 portée par la direction générale des ressources humaines du ministère.

Il regroupe à la fois les conseillers ressources humaines de proximité, la mission handicap, la psychologue du travail ainsi que la cellule d'écoute RPS/VSS/discrimination.

L'objectif est de créer un service dédié à l'accompagnement « RH » des personnels de l'académie afin notamment de leur permettre de mieux se repérer et de mieux s'orienter vers leurs interlocuteurs RH.

Les professionnels du SAPAS-RH interviennent sur différents champs :

1) La mission handicap accompagne les personnels en situation de handicap (aménagement du poste de travail, allègements de service), organise le recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, et intervient dans la gestion des postes adaptés en lien avec les médecins du travail et les assistantes sociales des personnels.

Contact : [correspondant-handicap@ac-strasbourg.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-strasbourg.fr)

2) La coordonnatrice de la cellule d'écoute intervient dans un cadre confidentiel sur les situations pouvant être identifiées de risque psychosocial, de discrimination, de harcèlement ou de violence sexiste ou sexuelle.

La prise de rendez-vous s'effectue via *Arena/Gestion des personnels/Services RH/Plateforme de RV*

3) La psychologue du travail intervient sur le champ du travail, son organisation et son impact. Elle contribue à la sensibilisation auprès des personnels aux risques psychosociaux et les évalue. Elle intervient, à la demande sur l'organisation du travail afin de favoriser la qualité de vie et les conditions de travail. Elle peut accompagner les changements organisationnels et accompagner les personnels sur différentes thématiques professionnelles. Dans ce cadre et afin de favoriser la qualité de vie ainsi que les conditions de travail, la psychologue du travail peut intervenir à la demande, afin d'accompagner les équipes de direction et les encadrants. Elle intervient également au sein de la cellule d'écoute.

Contact : [psychologue-travail@ac-strasbourg.fr](mailto:psychologue-travail@ac-strasbourg.fr)

4) Les conseillers ressources humaines de proximité interviennent pour les demandes d'évolution professionnelle, de formation, de mobilisation du compte personnel de formation et pour toutes informations relatives à la carrière, en redirigeant au besoin vers les interlocuteurs et services compétents.

*La prise de rendez-vous s'effectue via Arena/Gestion des personnels/Services RH/Plateforme de RV*

Enfin, certains de ces professionnels ont été formés à la facilitation des relations au travail et proposent un processus de « médiation » visant à rétablir/établir des relations professionnelles, notamment en cas de dégradation des conditions de travail liées à des relations interpersonnelles dégradées.

*La prise de rendez-vous s'effectue via Arena/Gestion des personnels/Services RH/Plateforme de RV*

Des supports de communication ayant vocation à être affichés dans vos établissements et services seront mis à votre disposition prochainement.

La secrétaire générale d'académie,

Claudine Macresy-Duport